

COMPTE RENDU DE REUNION

Le Cadre de concertation sur la migration légale de main- d'œuvre s'est réuni le jeudi 02 avril 2009 à 10 heures dans la salle de réunion du CIGEM sous la présidence de Monsieur Seydou KEITA, conseiller technique au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA). La réunion a enregistré la pleine participation des membres du cadre (voir en annexe la liste complète des membres présents).

L'ordre du jour de la réunion portait sur **l'examen du plan d'actions relatif au Programme « Améliorer les capacités institutionnelles pour la gouvernance des migrations de main- d'œuvre en Afrique du Nord et de l'Ouest ».**

La réunion a débuté avec la proposition du président de procéder à un tour de table pour la présentation des membres. Des préalables relatifs notamment à la formalisation du cadre, ses missions et mandats, à la méthodologie à adopter pour aborder l'examen du plan d'actions ont faits l'objet d'échanges. Finalement, il a été retenu :

- la formalisation du cadre par le MMEIA (voir si la lettre d'invitation ne vaut pas formalisation);
- l'invitation des membres à réfléchir sur un projet de termes de référence définissant les missions/ mandats du cadre de concertation ;
- la relecture du projet de plan d'actions proposé par la représentante de la Direction Nationale du Travail.

Sur ce dernier point, les échanges ont permis de produire un plan d'actions amélioré (voir ci-dessous le plan d'actions amélioré).

Il a été enfin convenu de retenir principalement le CIGEM comme lieu de tenue des réunions du cadre.

SECRETARIAT GENERAL

Programme « Améliorer les capacités institutionnelles pour la gouvernance des migrations
de main- d'œuvre en Afrique du Nord et de l'Ouest »

PLAN D' ACTIONS

OBJECTIFS	ACTIVITES	TACHES	RESPONSABLES	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODES D'EXECUTION
1. Accroître les capacités institutionnelles de formulation et de mise en œuvre de politiques migratoires efficaces et cohérentes et améliorer la gouvernance et l'administration de la migration de main d'œuvre en respectant les conventions internationales de l'OIT sur les travailleurs migrants ainsi que les autres instruments internationaux pertinents.	<i>1.1. Mise en place d'un cadre de concertation</i>	1.1.1. Inviter les départements ministériels concernés par la question et les partenaires sociaux à désigner leurs représentants	MMEIA	- Liste des représentants	Mars 2009
		1.1.2. Prendre une décision pour nommer les membres du cadre de concertation et fixer les missions et attributions	MMEIA	- Décision de création du cadre	Avril 2009
		1.1.3. Former les mandants de l'OIT et la société civile sur les normes pertinentes relatives aux migrations de	BIT/ Ministères/ Partenaires sociaux	- Nombre de mandants formés	Avril 2009

		main- d'œuvre			
	<i>1.2. Renforcement des capacités institutionnelles de gestion des flux migratoires</i>	1.2.1. Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour la ratification des normes de l'OIT sur les migrations	Ministères concernés/ Partenaires sociaux	- Acte de ratification des normes (décision ou tout autre document)	Décembre 2009
		1.2.2. Appuyer l'élaboration de la politique nationale de gestion de la migration	Ministères concernés/ Partenaires sociaux	- Existence d'un système cohérent de gestion de la migration	Décembre 2009
2. Aménager des systèmes légaux de migration de main- d'œuvre, particulièrement pour les jeunes et les personnes peu qualifiées, y compris par le biais de programmes de migration temporaire et circulaire	<i>2.1. Renforcement des capacités de l'ANPE/ OEF</i>	2.1.1. Améliorer les capacités des ressources humaines de l'OEF en matière de migration de main d'œuvre	MEFP/ MMEIA/ BIT	- Appropriation des techniques de collecte et de traitement des informations relatives à la migration de main- d'œuvre	Juin - Décembre 2009
		2.1.2. Développer une base de données des compétences des migrants potentiels	MMEIA/ MEFP/ BIT	- Existence d'une base de données sur la migration	Juin - Décembre 2009
		2.1.3. Appuyer la formation technique et professionnelle des migrants en particulier des jeunes	MEFP/ MMEIA/ BIT	- Nombre de migrants formés	Juin - Décembre 2009
	<i>2.2. Etablissement d'accord de coopération avec les pays demandeurs de main- d'œuvre</i>	2.2.1. Négocier et suivre les accords avec les pays demandeurs de main- d'œuvre	MAECI/ MMEIA/ MTFPRE/ MEFP/ MDSSPA	- Nombre d'accords négociés - Création d'une Commission Nationale opérationnelle de suivi de la mise en œuvre des accords	Juin- Novembre 2009
	<i>2.3. Echanges d'expérience</i>	2.3.1. Réalisation de deux visites d'étude (Maroc et Sénégal)	Ministères concernés/ BIT	- Bonnes pratiques dupliquées	Juillet 2009

3. Tirer les bénéfices de développement de la migration de main- d'œuvre par une meilleure utilisation des compétences et transferts de fond ainsi que des meilleurs opportunités pour les travailleurs migrants revenus	<i>3.1. Renforcement de la participation des migrants à l'effort économique</i>	3.1.1. Inciter davantage les migrants à la création d'emploi au Mali	MEFP/ MMEIA/ MF/ MEIC/ BIT	- Nombre de projets d'investissements réalisés - Nombre d'emplois créés	Juin- Décembre 2009
		3.1.2. Accompagner l'extension du TOKTEN à d'autres secteurs	MMEIA/ MS/ MA/ MTFPRE/ BIT	- Compétences de la diaspora étendues à d'autres secteurs	Juin- Décembre 2009
	<i>3.2. Appui aux programmes d'insertion des migrants</i>	3.2.1. Préparer et planifier le retour des migrants	MMEIA/ MEFP/ MF	- Nombre de migrants de retour insérés	Juin- Décembre 2009
		3.2.2. Négocier la signature d'accord de sécurité sociale dans les pays de forte concentration de migrants	MDSSPA/ MAECI/ MMEIA/ MTFPRE	- Nombre d'accords négociés - Nombre d'accords signés	Juin- Décembre 2009

Liste de présence

Prénom et Nom	Structure	Fonction	Téléphone
1. Seydou KEITA	MMEIA	Conseiller Technique	76 38 92 55
2. Boubacar Hamadoun KEBE	CSTM	Département Administration & Emploi	76 48 47 29
3. Hamidou BATHILY	Cellule Technique Co développement	Chef de la cellule	66 72 14 10
4. Amadou Bily SOUSSOKO	MATCL	Conseiller Technique	66 75 16 99/ 76 45 40 06
5. Aly KEBE	APEJ	Chef de département	66 75 23 56/ 76 45 70 69
6. Mme Dicko Fatoumata Abdouhamane	DNT/ MTFPRE	Chef de division	66 76 06 48
7. Mme Coulibaly Oumou COULIBALY	FAMAREX		76 02 21 51
8. Mahalmadou DJITEYE	INPS	Directeur DRE/ INPS	66 74 03 79
9. Abdoulaye KONATE	CIGEM	Directeur Régisseur	66 73 47 70
10. Modibo Baba MALET	ANPE	Assistant du Directeur	66 76 00 63
11. Modibo TOLO	CNPM	Secrétaire Général Adjoint	20 21 63 11/ 66 71 08 42
12. Yacouba CISSOUMA	CIGEM	Chargé de suivi	66 84 13 91